

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 23 février à 18h09, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE Chantal BEQUILLARD, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Thierry MARCJAN, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Annick PRENAT, et Jean-Michel TALON.

**Avaient donné pouvoir :** Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Thierry MARCJAN à Dominique TRÉLA, Gilles PERRIN à Thomas BIETRY et Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 février 2023	Le 9 février 2023	En exercice	50
		Présents	33
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Florence PFHURTER est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2023-01-14 – Budget Eau Potable – Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2023**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

La compétence eau potable a été prise par la Communauté de communes Sud Territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Depuis mars 2010, la collectivité a fait le choix d'exploiter directement en régie ses différents réseaux et infrastructures afin d'avoir la maîtrise totale. Cela aboutissant en 2020, à une gestion de l'eau potable sur la totalité des 27 communes de la CCST.

Ainsi le service des Eaux alimente 9450 abonnés, 250 kilomètres de réseaux (hors branchements), 9 unités de production, 16 réservoirs de stockage et 10 installations (stations de reprise ou de suppressions).

### Les éléments marquants de 2022

L'année 2022 a surtout été marquée par :

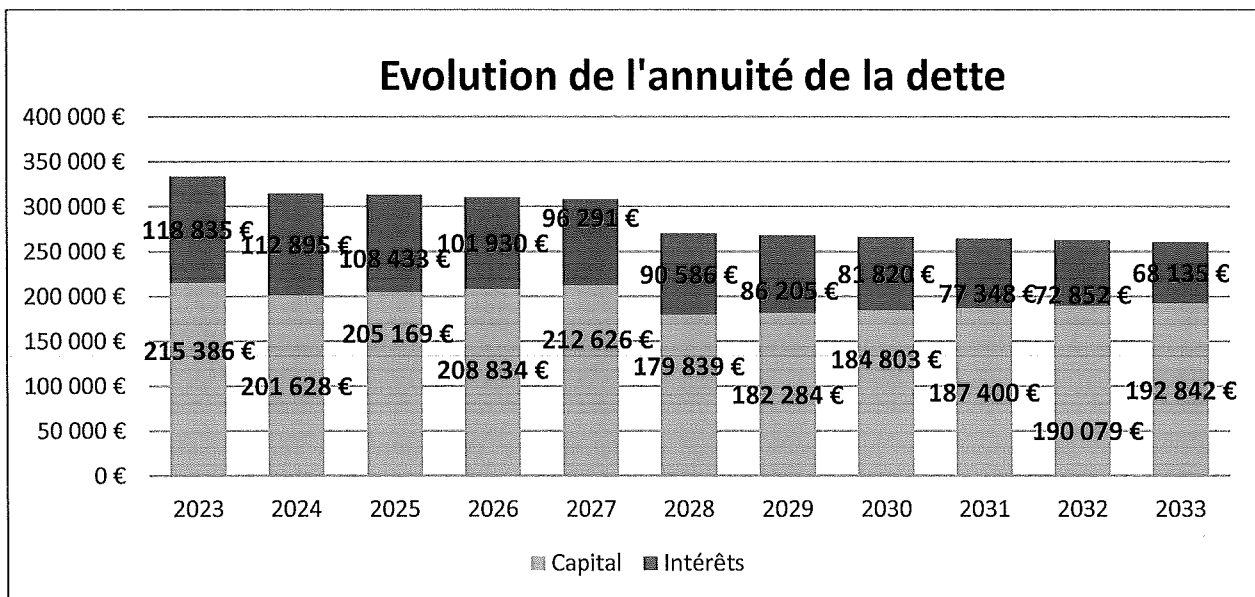
- Le renouvellement de 2,4 km de conduites (à Froidefontaine, Delle, Joncherey et Bretagne),
- La mise en service des nouveaux pré-localisateurs de fuites à Delle,
- Le début du déploiement télé-relève des compteurs d'eau à Beaucourt et Courtelevant,
- Le lancement du projet « l'Eau d'Ici » visant à reconquérir la qualité des eaux captées.

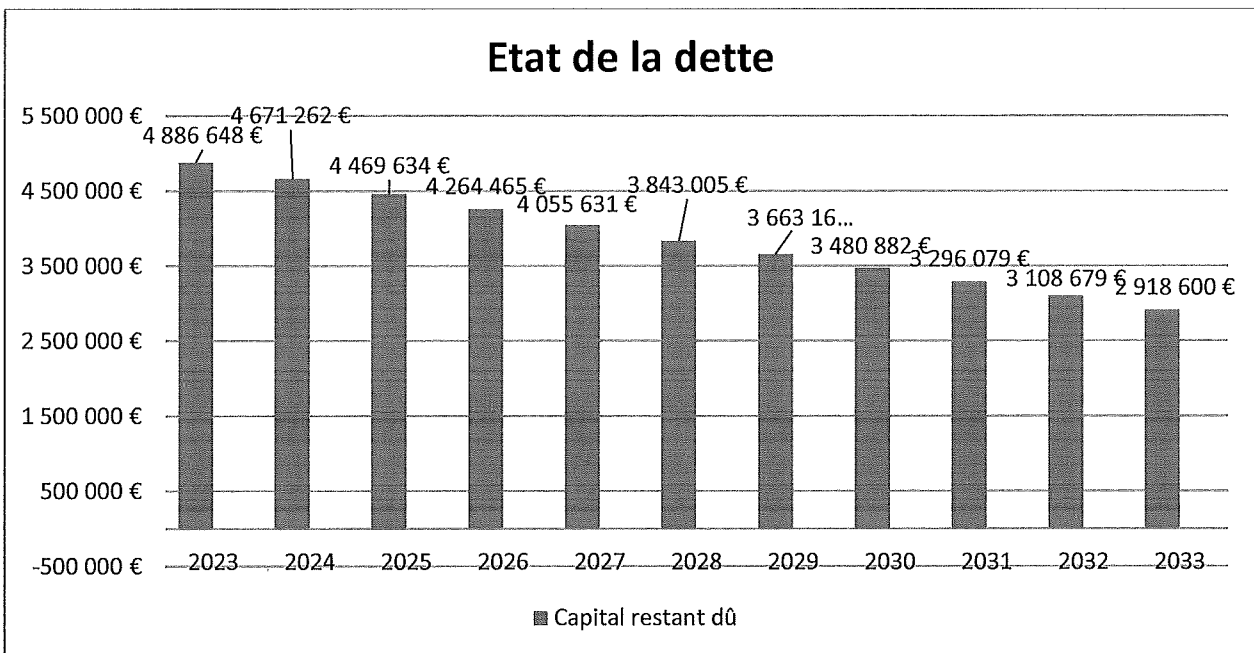
### Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2023 est de **4 886 648 euros**, contre 4 606 484 euros en 2022.

En 2022, pour financer le programme travaux, un nouvel emprunt de 500 000€ avait été contracté. L'annuité budgétisée représente alors un remboursement de **215 386 euros** en capital et **118 834 euros** en intérêts, soit une charge financière supplémentaire totale de **334 220 euros** sur 2023. Montant qui ne met pas en péril la capacité de remboursement de la dette.

### Etat de la dette actuelle

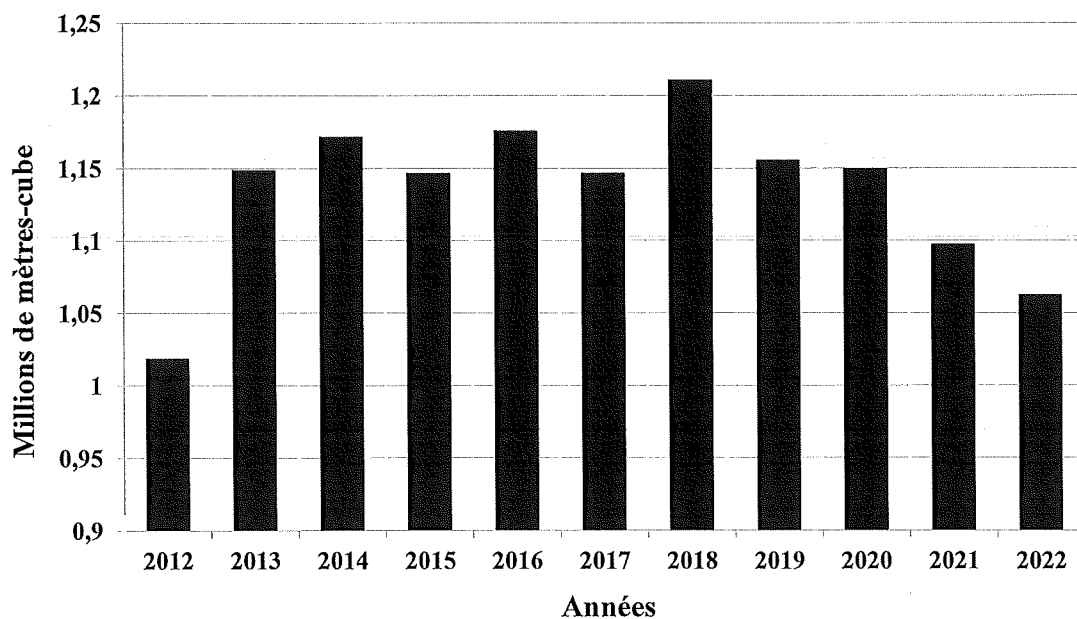




### Évolution des recettes (vente d'eau)

Après une relative stabilité, la vente d'eau sur les 5 dernières années a une tendance à la baisse avec en 2022, 1 063 000 m<sup>3</sup> soit -3.2% par rapport à 2021.

### Evolution des ventes d'eau sur les 27 communes de la CCST



☞ Nous devons donc envisager un volume d'eau vendu pour 2023 aux abonnés de l'ordre de 1 050 000 m<sup>3</sup>, représentant des recettes de l'ordre de 1 920 000 euros.

Ceci avec un prix pour la consommation d'eau à 1,69 €/m<sup>3</sup> HT et une part fixe de 19.15€. Tarifs inchangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

S'ajoute 0,28 euros/m<sup>3</sup> de redevance pollution prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau et la TVA de 5.5%.

### Tableau comparatif du coût de l'eau potable

Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance pollution en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € HT	Montant TVA (à 5,5 %)	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € TTC
CCST (2022)	1,69	19,15	0,28	255,55	14,06	269,61
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) (taux 2020)				278,80	15,31	294,11
Moyenne nationale (taux 2020)		64		253,20	13,93	267,13
Grand Belfort (taux 2021)	1,43	31	0,28	236,32	13,00	249,32
PMA (périmètre historique) (2021)			0,28	259,20	14,26	273,46
Syndicat Saint Nicolas (2021)	1,55	39	0,28	258,60	14,22	272,82
Syndicat Giromagny (2021)	1,72	39	0,28	279,30	15,36	294,66

source : rapport SISPEA (eaufrance.fr)

### Les investissements 2022

#### Travaux sur les ouvrages :

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réservoir de Croix pour 14880 €.

**Travaux sur le réseau public :**

- Poursuite du renouvellement du réseau à Froidefontaine 440 000€ déjà investis,
- Renouvellement conduite du centre Bourg de Delle pour 97 835€ HT,
- La seconde tranche des travaux rue de Belfort à Joncherey, pour 104 530 euros HT,
- Renouvellement conduite rue de Grosne à Bretagne pour 96 480€ HT,

**Qualité d'Eau :**

- Problématique de qualité d'eau sur UDI Boron-Grosne, intégrée au schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable,

**Modernisation du service :**

- Déploiement de 75 nouveaux pré-localisateurs de fuites à Beaucourt pour 39 938€ HT,
- Déploiement de 500 compteurs équipés pour la télé-relève pour 37 677€ HT,
- Achat d'équipement de sécurité pour travaux en milieu confiné pour 10 037€ HT.

**Une image du compte administratif 2022 provisoire :**

Les premières projections laissent apparaître pour l'année écoulée :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice excédentaire de **28 000 euros** et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de **782 000 euros**.
- A la **section d'investissement**, un résultat excédentaire de **194 000 euros** et un résultat cumulé de **442 000 euros**.

Soit un excédent global fin 2022 s'établissant à hauteur de **1 142 000€ en y intégrant les restes à réaliser**.

	Résultats 2022	Résultats 2021 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2023
Fonctionnement	28 000€	754 000€	782 000€	Dépenses	463 000€
Investissement	194 000€	248 000€	442 000€	Recettes	381 000€
Total cumulé			1 142 000€		

## Les grandes lignes du Budget Primitif 2023

### En fonctionnement